

LUNDI 26 AOÛT AU VENDREDI 30 AOÛT 2024

Résidence hôtelière
Dolce Paese Algajola*****
20220 Algajola
Tél : 04 95 34 17 43
contact@dolcepaese.fr



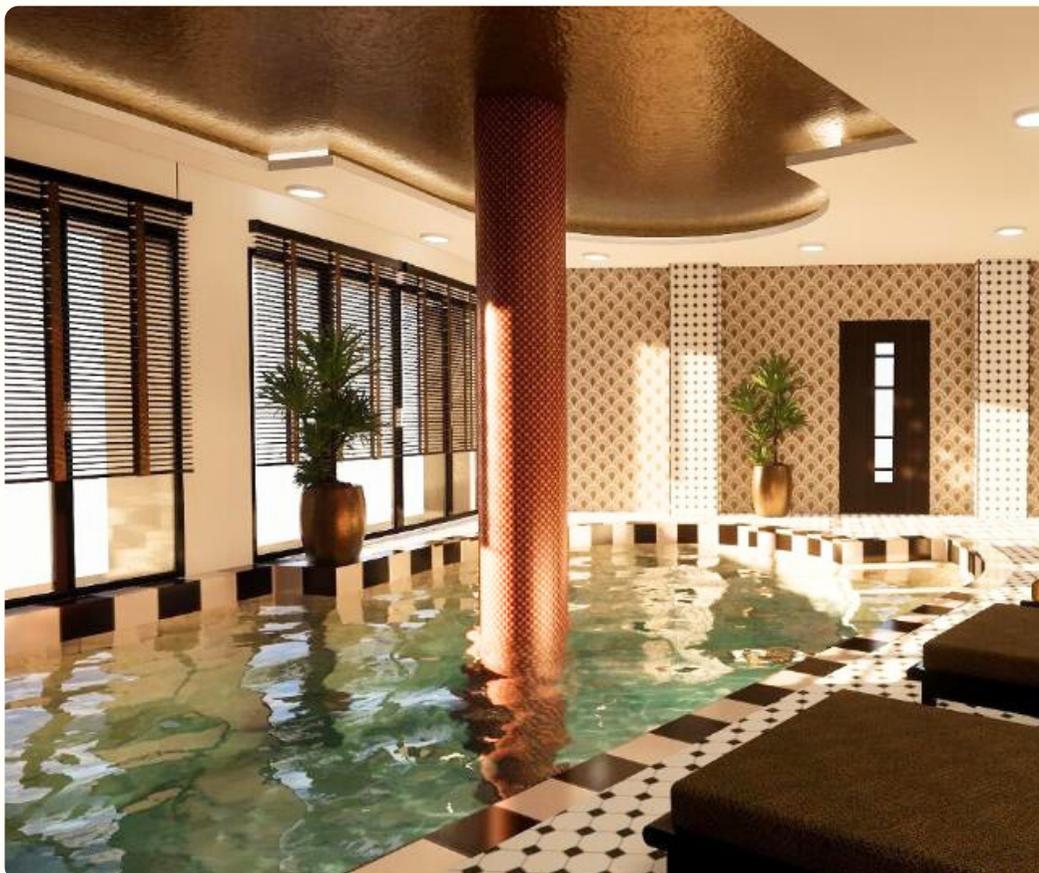
20 heures de formation validées
Inscription avant le 12 juillet 2024

Avocats abonnés
20h
Déduites

Avocats non abonnés
800€
Tarif formation

2 choix :

- Abonnement FC
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL



Programme de formation

Lundi 26 août – 14h30 à 18h30

Actualité jurisprudentielle

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier,
Doyen honoraire

Mardi 27 août

- 9h à 11h

Contrat à durée déterminée

Lucas BENTO DE CARVALHO, Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier,
École de droit social de Montpellier

- 11h à 13h

Actualité de la jurisprudence sur les interventions de l'administration (PSE, salariés protégés, etc)

Yves STRUILLOU, Conseiller d'État

Mercredi 28 août

- 9h à 11h

Contentieux prud'homal

Lucas BENTO CARVALHO, Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier,
École de droit social de Montpellier

- 11h à 13h

Droit pénal du travail

Francis TEITGEN, Avocat au barreau de Paris, Ancien bâtonnier

Agnès VIOTTOLO, Avocat au barreau de Paris, Docteur en droit

Jeudi 29 août – 9h à 13h

L'actualité jurisprudentielle du CSE

Florence BERGERON, Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier

Vendredi 30 août – 9h à 13h

Actualité du droit de la santé au travail

Sophie SELUSI, Maître de conférences à l'Université de Montpellier, École de droit social de Montpellier

Sophie FANTONI-QUINTON, Professeur des Universités et Praticien hospitalier, Docteur en droit, Présidente de la Société Française de Santé au Travail à l'Université de Lille

Retour après la formation

Université de droit social

Du lundi 26 août au vendredi 30 août 2024

Conditions tarifaires

Arrivée le lundi 26 août 14h



DOLCE PAESE
RESIDENCES
★★★★★

Choix 1 : Pension complète

- 4 nuits : 26, 27, 28, 29 août
- 4 petits-déjeuners : 27, 28, 29, 30 août
- 4 déjeuners (eau, vin, café) : 26, 27, 28, 29 août
- 4 dîners (eau, vin, café) : 26, 27, 28, 29 août
- 5 pauses (boissons chaudes et froides) : 26, 27, 28, 29, 30 août
- 5 jours de location de salle : 26, 27, 28, 29, 30 août

Départ le vendredi 30 août à partir de 13h après la formation

Frais d'hébergement

| | |
|--|--------|
| Chambre Single | 1450 € |
| Chambre Double (deux participants - 1350 €x 2) | 2700 € |

Choix 2 : Demi-pension

- 4 nuits : 26, 27, 28, 29 août
- 4 petits-déjeuners : 27, 28, 29, 30 août
- 4 déjeuners (eau, vin, café) : 26, 27, 28, 29 août
- 5 pauses (boissons chaudes et froides) : 26, 27, 28, 29, 30 août
- 5 jours de location de salle : 26, 27, 28, 29, 30 août

Départ le vendredi 30 août à partir de 13h après la formation

Frais d'hébergement

| | |
|--|--------|
| Chambre Single | 1310 € |
| Chambre Double (deux participants - 1250 €x 2) | 2500 € |

| | |
|--|--------------|
| Choix 3 : Déjeuners et pauses | 590 € |
|--|--------------|

- 4 déjeuners : 26, 27, 28, 29 août
- 5 pauses (boissons chaudes et froides) : 26, 27, 28, 29, 30 août
- 5 jours de location de salle : 26, 27, 28, 29, 30 août

| | |
|--|--------------|
| Choix 4 : Participation obligatoire | 450 € |
|--|--------------|

Sans hébergement

- 5 pauses (boissons chaudes et froides) : 26, 27, 28, 29, 30 août
- 5 jours de location de salle : 26, 27, 28, 29, 30 août

